

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU SECTION

UNITÉ  
BRIGADE DE

PROCÈS VERBAL N° 320 / 1978

ANALYSE - RÉFÉRENCE

DE  
RENSEIGNEMENTS  
ADMINISTRATIFS.

Objet volant non  
identifié.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ aperçu le 4 juin 1978 de 20 heures à 22 heures  
à ( ).

NOUS SOUSSIGNÉS

, Capitaine -  
Officier de police judiciaire. -

, MDL Chef O..P..J..  
, gendarme A.P.J.

VUS LES ARTICLES 16 à 20 et 75 du C..P.. P..

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 4 juin 1978 à 21 HEURE(S) 30, le militaire de permanence au bureau de la brigade est avisé par Monsieur , agent d'assurance et correspondant des journaux et , domicilié à ( ) qu'un objet très lumineux est visible dans le ciel, partie de la localité. Ce militaire, le gendarme , après avoir constaté la présence de l'engin, a ren du compte à l'adjudant , commandant la brigade. Celui-ci, en compagnie du gendarme , et de plusieurs jeunes gens de la brigade, ont observé le phénomène, à l'aide d jumelles jusqu'à sa disparition derrière les nuages vers 22 heures.

Le 5 juin 1978, au cours de notre enquête, nous avons appris que cet objet avait été aperçu par une quinzaine de personnes à l'Etang de ( ), et par plusieurs dizaines de personnes des communes de , et de .

CONSTATATIONS

Les observateurs munis de jumelles ont vu une grosse boule, d'un diamètre de 15 à 20 cm, de couleur blanchâtre très lumineuse. Cet objet présentait deux zones sombres. Cette sphère se déplaçait , en oscillant fortement. Certaines personnes l'ont vue se déplacer, d'autres l'ont aperçue immobile. Au moment de la première observation faite par Monsieur demeurant à ce phénomène se trouvait à la verticale de sa maison d'habitation, très haut dans le ciel et légèrement à du hameau précité.

Les personnes ayant regardé cet objet à l'œil nu, ont vu qu'une boule de la grosseur d'une balle de tennis, autour de laquelle, il y avait un cercle lumineux.

Au moment des premières constatations vers 20 Heures, le ciel était clair. Les vents étaient orientés au . Le ciel s'est obscurci vers 22 heures, heure à laquelle l'engin a disparu, aux yeux des observateurs ou simplement caché par les nuages ayant fait leur apparition.

ENQUETE

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

M. Le Préfet des  
à .....  
M. Le Procureur de la République  
à .....  
M. Le Général commandant la Région  
Aérienne à .....  
M. Le Ministre des Armées -  
ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. de Groupement.

DATE DE CLOTURE

LE 16 juin 1978.

VU ET TRANSMIS PAR  
LE COMMANDANT DEUNITÉ de  
Groupement

SIGNATURE ( )

SIGNATURE  
ET CACHET

DESTINATAIRES

2  
 1

Le 8 juin 1978, nous entendons Madame , demeurant au . Cette personne nous a déclaré avoir observé un objet lumineux le 4 juin 1978 à 21 heures 30 dans le ciel en direction de , c'est à dire au

La boule émettait une lueur brillante et avait un halo sombre. Ce phénomène était immobile et avait la grosseur d'un pamplousse. Pièce N° 320/8.

Au cours de notre enquête, nous avons appris que plusieurs dizaines de personnes du Bourg de avaient vu l'engin lumineux dans le ciel. Il se situait au du Bourg de , au dessous de l'agglomération de . Parmi ces personnes, nous avons entendu Monsieur , commerçant au Bourg de

Cette personne nous a déclaré avoir vu à l'oeil nu , un objet lumineux de forme ovale qui se trouvait très haut dans le ciel en direction de . L'engin paraissait immobile. Pièce N° 320/9.

Nous avons entendu verbalement les autres personnes du Bourg de , mais aucune d'elles n'a voulu faire de déclaration par écrit, estimant qu'il s'agissait d'un ballon-sonde.

Le 10 juin 1978, nous avons entendu le Gendarme de l'unité. Ce Militaire a déclaré avoir observé à la jumelle un objet brillant présentant deux points foncés à la surface. Cet objet a disparu à l'approche du crépuscule. Pièce N° 320/10.

#### MESURES PRISES.

Des clichés photographiques ont été pris de l'objet en cause et envoyés au laboratoire central de , mais le résultat s'est avéré négatif.

Un message radio a été transmis conformément aux Instructions de la CH 32.600 du 2/8/68 aux destinataires habituels sous le N° 519/2 M Cie en date du 5/6/1978.

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ~~SECTION~~UNITÉ  
BRIG-DE

P.V N° 3 2 0 / 19 78

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

Objet vol et non identité

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR SIX JUIN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT,  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), P.D.L.CHEF, Officier de Police Judiciaire,

VU LES ARTICLES 16 à 19 & 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le six Juin 1978 au bureau de notre brigade, entendons :

1. \_\_\_\_\_, née le \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ), sans profession, domiciliée à la brigade de Gendarmerie de \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ), qui nous déclare à dix heures :

-----". Le Dimanche 4 Juin 1978, vers 22 heures, me trouvant dans la cuisine de notre logement, je regardais mon mari et les jeunes de la caserne qui jouaient aux boules.

A un moment donné, ils m'ont appelée en m'invitant à venir voir un OVNI. Incrédule d'abord, je n'ai pas bougé, puis, me rendant compte du climat créé par le groupe, j'ai eu la certitude qu'effectivement un fait anormal quelconque se produisait. Je suis sortie et j'ai pu observer le phénomène dans le ciel.

Cet objet avait une forme à peu près ronde, d'un blanc difficilement identifiable. A l'aide des jumelles je le voyais très brillant et je ne sais s'il s'agit d'une imagination mais il me semblait que ce cercle se déplaçait de droite à gauche par rapport à ma position mais sur une distance très restreinte.

La forme approchait celle d'un disque mais une nuance plus sombre au centre faisait apparaître comme un reflet de ce cercle ou un second rond. Pour moi, il me semble avoir vu un grand cercle mais avec un autre à l'intérieur presque aussi important, 15 à 20 centimètres.

J'ai quitté le groupe des observateurs et je suis rentrée dans mon appartement avant la disparition de l'objet".-----

----- Le 6 Juin 1978 à dix heures quinze, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

P. D. L. C. H. E. F.

GROUPEMENT

COMPAGNIE ~~XXXXXXXX~~UNITE  
BRIGADE DE

P.V N° 380 / 19 78

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

D V N I

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

Adjudant, commandant la brigade de Gendarmerie de

RÉFÉRENCES

CE JOUR Six Juin mil neuf cent soixante-dix-huit

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

, CAPITAINE, commandant la compagnie de Gendarmerie de  
( ) .O.P.J.

VU LES ARTICLES

16 à 19 &amp; 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Nous trouvant au bureau de notre Groupe de Commandement à :

, entendons :

, né le à ( ), Adju-  
dant de Gendarmerie à la brigade de ( C.D.N ),

qui nous déclare à dix heures :

-----". Le dimanche 4 Juin 1978, vers 22 heures, me trouvant dans la cour de la brigade, à la fin d'une journée de repos, je faisais partie d'un groupe composé de plusieurs personnes, particulièrement des jeunes de la caserne.

A un moment donné, le gendarme \_\_\_\_\_, assurant la permanence a ouvert la porte du bureau et nous a informés de la présence d'un objet dans le ciel. Nous avons tous observé ce phénomène en même temps. Je me suis muni des jumelles de l'unité et j'ai observé attentivement le ciel. Je n'arrivais pas à tenir cet objet en visée car à mon sens, il bougeait sans se déplacer ; il restait au même point mais était mobile. J'ai alors posé les coudes sur le capot d'une voiture et me trouvant en position fixe, j'ai pu observer et constater la mobilité de ce cercle lumineux. La forme était circulaire à mon sens mais une déformation semblait se produire lorsque cette sphère bougeait. J'observais dans le cercle, deux parties de forme elliptique avec un passage sombre non luminescent entre les deux. Ces deux ellipses présentaient une brillance avec une luminosité intense mais, sans rayonnement me semble-t'il, comme une lueur blafarde.

L'orientation est le et la direction par rapport à la façade principale de la caserne est . Je puis dire que cet objet se trouvait à une grande altitude mais que je ne peux évaluer même approximativement.

A 22 heures vingt, les nuages ont camouflé ce disque lumineux ; je ne l'ai plus aperçu par la suite ; d'autres observateurs déclaraient le voir encore par intermittence.

Je pense pouvoir affirmer que le diamètre de ce cercle varie entre quinze et vingt centimètres.

Le planton a été informé lui-même par le correspondant local des journaux et . Je me suis mis en relation téléphonique avec ce correspondant de la presse locale, en l'occurrence Monsieur . Il avait informé la rédaction de son journal à

.../...

O. M.

" Plusieurs personnes de la région de                    déclarent avoir  
" observé cet objet, le même jour, à la même heure.

" Le 6 Juin 1978 à dix heures quinze, lecture faite par moi de  
la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y  
ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'Officier de Police Judiciaire.

GROUPEMENT

I

COMPAGNIE OU ~~SECTION~~

DE

UNITÉ

BRIGADE DE

P.V N° 320 / 1978

# PROCÈS - VERBAL D'AUDITION

Objet volant non identifié.

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

assureur -XXXXXXXXXXXX de presse.

RÉFÉRENCES

correspondant

CE JOUR sept juin mil neuf cent soixante dix-huit.

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

, M.D.L.Chef

Officier de police judiciaire.

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

nous entendons :

né le et y demeurant au  
bourg - agent d'assurance - correspondant de presse, qui nous  
déclare à 9 heures 15 :

- " Le dimanche 4 juin 1978 vers 20 heures, je me trouvais à mon  
" domicile lorsque j'ai été avisé par M. , demeurant à Le ...  
" , qu'un objet brillant se trouvait dans le  
" ciel de .  
" Je suis donc sorti de chez moi, et j'ai effectivement vu au  
" du bourg de une grosse boule avec deux taches sombres  
" au-dessous. Je précise que j'ai vu ceci à la jumelle. Cette boule  
" était de couleur blanche très brillante. Elle se déplaçait lente-  
" ment. Il fallait l'observer à la jumelle pour apercevoir qu'elle se  
" déplaçait. Je ne peux dire à quelle altitude se trouvait cet engin.  
" J'ai revu ce phénomène vers 22 heures, il allait vers l'  
" Il se déplaçait donc d' . Le ciel était alors couvert. Je  
" l'ai perdu de vue ensuite.

Le 7 juin 1978 à 9 heures 25.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

GROUPEMENT

PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION

DES

COMPAGNIE OU ~~SECTION~~

DE

UNITÉ

BRIGADE DE

P.V N° 320 / 19 78

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR sept juin mil neuf cent soixante dix-huit.  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M.D.L.Chef  
Officier de police judiciaire.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

nous entendons :

\_\_\_\_\_ âgé de 40 ans, menuisier, demeurant à  
qui nous déclare à 9 heures 40 :

" Le dimanche 4 juin 1978, vers 20 heures, je me trouvais à mon  
" domicile à \_\_\_\_\_ lorsque j'ai vu un objet très brillant presque  
" à la verticale de mon domicile, néanmoins à l'\_\_\_\_\_. Cet objet se dé-  
" plaçait vers \_\_\_\_\_. Les vents venaient de cette direction, il se  
" dirigeait donc à l'opposé des vents. Il était très haut. On aurait  
" dit une grosse boule avec une zone en forme de fer à cheval à l'inté-  
" rieur. Cette zone était distincte seulement à la jumelle. Au début  
" de mon observation, cet engin se déplaçait lentement, puis par la suite  
" il a augmenté de vitesse pour disparaître.

" Le temps était clair jusqu'à vingt et une heure, puis il s'est  
" couvert. Je dois vous préciser qu'un avion de ligne est passé sur la  
" gauche de l'objet, mais bien en-dessous.

" Cette boule était gris-bleu très lumineuse. Ce phénomène a duré  
" de 20 heures à 22 heures environ, puis a disparu vers l'\_\_\_\_\_. Les  
" vents étaient faibles. C'est tout ce que je peux dire sur cet engin.

Le 7 juin 1978 à 10 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

GROUPEMENT

DES

COMPAGNIE OU SECTION

DE

UNITÉ

BRIGADE DE

# PROCÈS - VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 320 / 1978

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR

sept juin mill neuf cent soixante dix-huit.

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

\_\_\_\_\_, M.D.L.Chef  
Officier de police judiciaire.

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

nous entendons :

\_\_\_\_\_ née le  
demeurant " " à

\_\_\_\_\_ secrétaire de mairie  
qui nous déclare à 10 h 10

- " Dimanche soir 4 juin 1978, vers 20 heures 30, je me trouvais, en  
" compagnie de plusieurs camarades de \_\_\_\_\_, à l'Etang de \_\_\_\_\_.  
" \_\_\_\_\_ lorsque mon attention a été attirée par un objet lumineux  
" qui se trouvait très haut dans le ciel. Cet objet de la grosseur d'une  
" boule de ping pong était à \_\_\_\_\_. J'avais l'impression qu'elle était  
" immobile. Elle était de couleur blanche, mais très brillante.  
" Le ciel était bien clair. Il n'y avait pas d'étoile dans le ciel.  
" Le soleil se couchait donc. Je me rappelle que de ces faits, J'ai fait  
" ces observations à l'oeil nu.  
" A 22 heures, lors de notre départ, cet objet se trouvait encore  
" dans le ciel. Ensuite, je n'ai pas prêté attention.

Le 7 juin 1978, à 10 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON  
deUNITE  
Brigade de

P.V N° 320 / 19 78

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITIONAFFAIRE  
OBJETS VOLANT NON  
IDENTIFIE.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR **huit juin mil neuf cent soixante dix huit**  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), \_\_\_\_\_, **Gendarme, Agent de police Judiciaire,**

VU LES ARTICLES **20 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

**à son domicile, entendons :**

**Mme** \_\_\_\_\_ **retraitée demurant au bourg de**  
**qui nous déclare à 9 heures 30 :**

**Le dimanche 4 Juin 1978 vers 21 heures 30, je me trouvais**  
**chez moi lorsque j'ai aperçu plusieurs personnes qui regardaient**  
**vers le ciel.**

**Je suis sortie et me suis rendue**  
**devant mon domicile et à mon tour, j'ai constaté la présence d'un**  
**objet brillant à une distance très lointaine en direction de**  
**Cet objet avait la forme d'une boule et était de la grosseur d'un**  
**pamplemousse.**

**Cette boule émettait une lueur brillante et à son pour-**  
**tour, j'ai remarqué une lueur beaucoup plus sombre.**

**Je suis restée environ un quart d'heure à regarder ce**  
**phénomène lequel restait sur place. Ces observations ont été**  
**effectuées à l'oeil nu.**

**Par la suite, je suis rentrée à mon domicile et ne me**  
**suis plus préoccupée de cette affaire. J'ignore à quelle heure ce**  
**phénomène a disparu et je ne vois pas du tout l'origine de cet**  
**objet brillant.**

**Le 8 juin 1978 à 9 heures 45.**

**Lecture faite par moi de la déclaration ci-**  
**dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y**  
**retrancher.**

**( A signé au carnet de déclarations ).**

GROUPEMENT

DES

COMPAGNIE DE

DE

UNITE

BRIGADE DE

P.V N° 320 / 1978

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR huit juin mil neuf cent soixante dix-huit.

NOUS SOUSSIGNÉ(S), \_\_\_\_\_, M.D.L.Chef  
Officier de police judiciaire.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

nous entendons :

né le \_\_\_\_\_ demeurant  
au bourg de \_\_\_\_\_ commerçant, qui nous déclare  
à 18 heures 30 :

" Le 4 juin 1978 à 21 heures. Je me trouvais en compagnie de  
" plusieurs personnes de \_\_\_\_\_, sur la place lorsque nous avons  
" été avisés qu'un objet brillant se trouvait à gauche du clocher, très  
" haut dans le ciel. Effectivement, j'ai vu cet engin. Je l'ai observé  
" à l'œil nu. Il était très lumineux, très brillant. Il avait une  
" forme ovale, de 15 à 20 cm de longueur. Il paraissait immobile.  
" A ce moment précis, le ciel était clair. Je pense qu'il s'agit  
" d'un ballon-sonde, éclairé par le coucher du soleil.  
" Je l'ai regardé quelques temps, puis, je suis rentré à mon domi-  
" cile. Je peux vous préciser qu'il se trouvait au-dessus du bourg de  
"

Le 6 juin 1978 à 18 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

GROUPEMENT  
**des**

COMPAGNIE ~~de~~  
**de**

UNITE  
**Brigade de**

P.V N° **320 / 19 78**

PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION

PIÈCE N° **10** FEUILLET N° **1**  
**Objet volant non identifié**  
**XXXXXXXXXXXX**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR **10 juin 1978,**  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **MdL Chef, OPJ.,**

VU LES ARTICLES **16 à 19 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

**nous entendons : -----**  
**Gendarme demeurant à la Brigade de Gendar-**  
**merie de -----, qui nous déclare à 14 h 30 :-----**

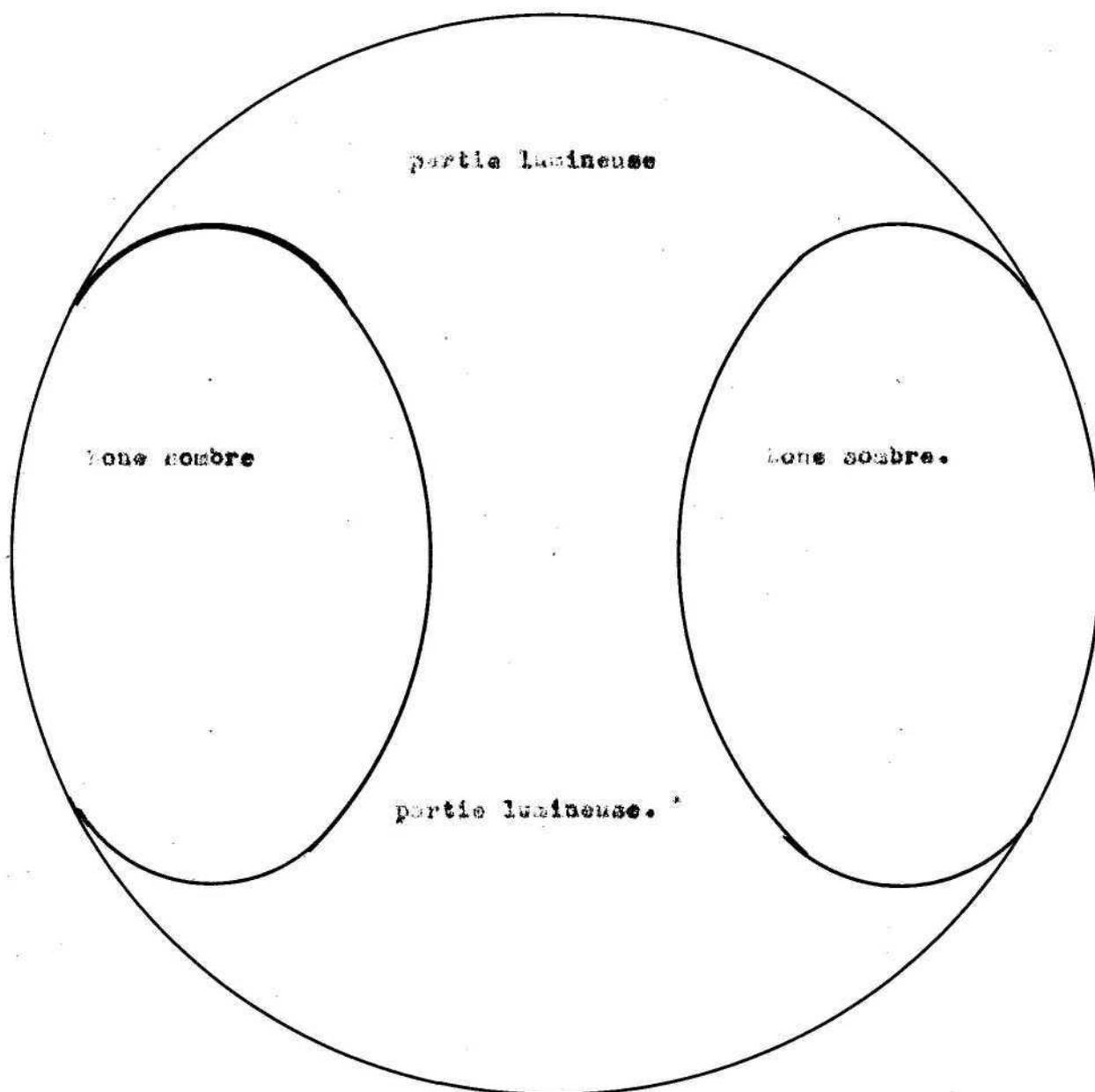
**----- Le dimanche 4 juin 1978, de mon emplacement devant la brigade**  
**je constatais, comme d'autres, la présence dans le ciel d'un ob-**  
**jet brillant. Celui-ci se situait au ----- de notre poste, à**  
**la verticale sur ----- . Il pouvait se trouver à une hauteur de**  
**1.000 à 2000 m. Il apparaissait comme un petit soleil ou petite**  
**lune, brillant, disparaissant parfois dans la brume du soir.-----**

**En l'observant à la jumelle, je distinguais, un contour et**  
**deux points foncés qui se détachaient nettement sur sa surface.**  
**Après une observation de plus d'une demi-heure, sans bouger**  
**de place, celui-ci disparaissait à l'approche du crépuscule.-----**

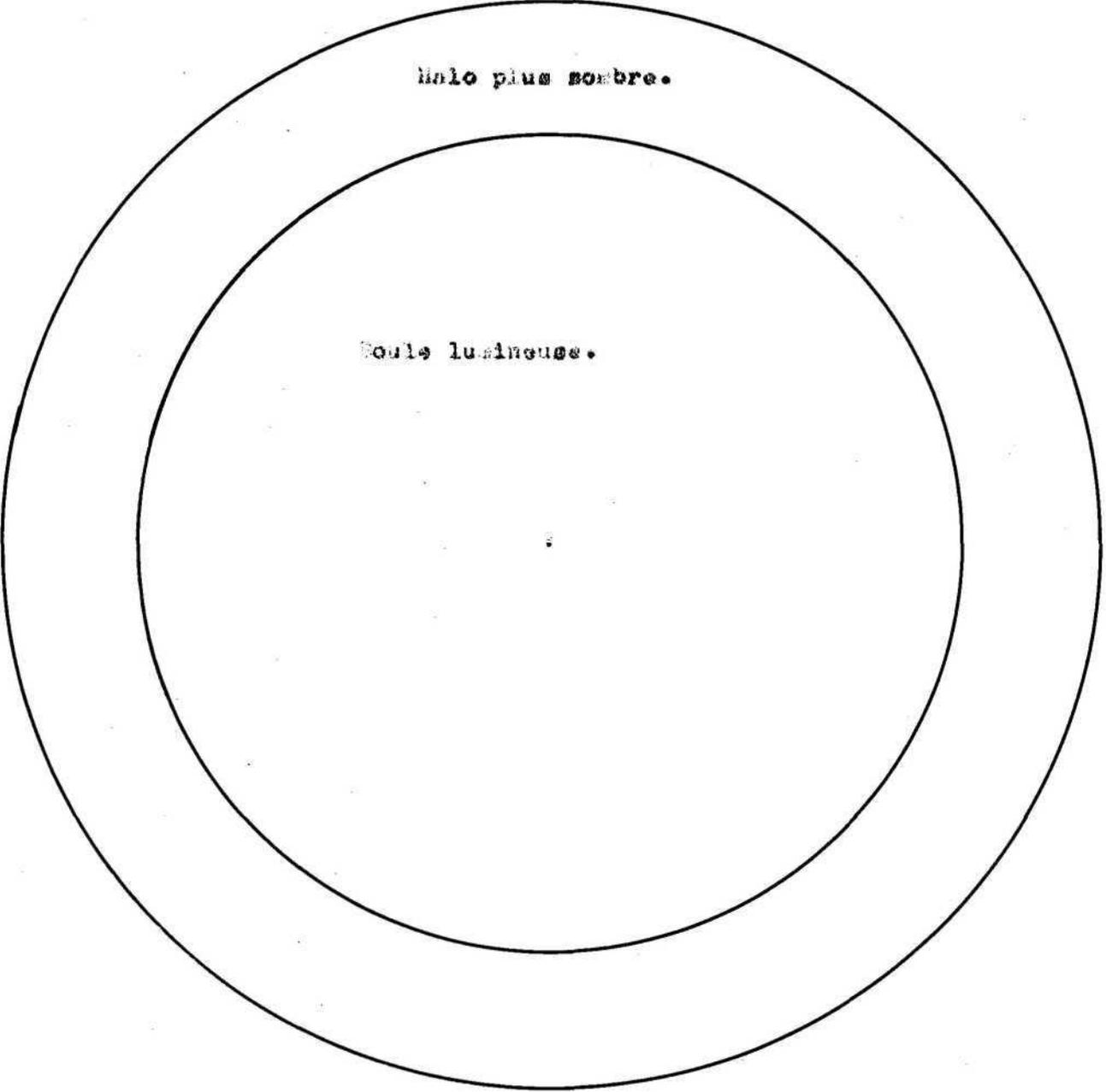
**Le 10 juin 1978, à 14 heures 40.-----**  
**Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y per-**  
**siste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.---**

**La personne entendue, ----- L'O.P.J.,**

CROQUIS établi suivant les déclarations des personnes qui ont observé l'objet lumineux à l'aide de jumelles.



CROQUIS établi suivant les déclarations des personnes ayant observé l'objet lumineux à l'œil nu.



halo plus sombre.

The diagram consists of two concentric circles. The outer circle is larger and represents a 'halo plus sombre' (darker halo). The inner circle is smaller and represents a 'traîne lumineuse' (luminous trail). The text 'halo plus sombre.' is positioned between the two circles, closer to the outer one. The text 'traîne lumineuse.' is positioned inside the inner circle.

traîne lumineuse.